



Stratégie en vue d'optimiser l'utilisation des masques dans les soins résidentiels

Les masques chirurgicaux doivent exclusivement être mis à la disposition du personnel qui est en contact avec des personnes (susceptibles d'être) infectées par le COVID-19.

Pour les patients (susceptibles d'être) infectés par le COVID-19, lorsqu'ils doivent quitter l'espace de quarantaine.

Essayez de regrouper au maximum les personnes infectées par le COVID-19. Désignez du personnel qui soignera uniquement les personnes regroupées ou placées en quarantaine.

Evitez d'assigner du personnel qui fait partie du groupe à risque.

1. Pénurie de masques chirurgicaux

Appliquez une utilisation prolongée des masques :

- Le prestataire de soins porte le même masque pour des contacts successifs avec différents patients.
- Le masque est porté de façon continue et n'est pas enlevé entre les différents patients.

Le masque doit être remplacé lorsqu'il est sale ou endommagé ou s'il ne permet plus de respirer correctement.

Essayez de ne pas toucher le masque. Si vous le touchez quand même, lavez-vous immédiatement les mains.

2. Pénurie grave de masques chirurgicaux

Utilisez aussi des masques dont la date de péremption est dépassée.

Effectuez toujours une inspection visuelle préalable pour vérifier que le masque est encore en bon état.

Appliquez une réutilisation limitée des masques :

- Le prestataire de soins porte le même masque pour des contacts successifs avec différents patients. Le masque peut être enlevé entre les patients. Le masque peut être porté pendant 8 heures au maximum.
- Il est important d'éviter à tout instant de toucher l'extérieur du masque.
- Le masque doit être replié de telle façon que l'intérieur du masque se trouve à l'extérieur et l'extérieur replié sur lui-même.
- Conservez le masque dans un sac en papier ou en tissu entre les patients.

Le masque doit être remplacé lorsqu'il est sale ou endommagé ou s'il ne permet plus de respirer correctement.

Quittez la chambre du patient avant d'enlever le masque.



3. Masques en tissu (faits maison)

Il est déconseillé d'utiliser ces masques pour la prise en charge de personnes dont la contamination au COVID-19 est suspectée ou confirmée.

Ils peuvent être utilisés pour les contacts avec des personnes asymptomatiques.

L'avis du Conseil Supérieur de la Santé quant à l'utilisation et à la fabrication de ces masques doit toujours être suivi.

4. Davantage d'informations sur le COVID-19

www.info-coronavirus.be

www.coronavirus.brussels

www.iriscare.brussels

www.spfb.brussels

www.ccc-ggc.brussels

5. Sources :

CDC (Centers for Disease Control and Prevention) Strategies for Optimizing the Supply of Facemasks

<https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/hcp/ppe-strategy/face-masks.html>

Avis du Risk Assessment Group du 19 mars 2020
PRIORITISATION DES MASQUES: DOCUMENT DE TRAVAIL

AVIS DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA SANTE (CSS)

https://d34j62pgfm3rr.cloudfront.net/downloads/20200317_TutoMASK_COVID19_NL.pdf

Avis 9577 du Conseil supérieur de la santé relatif à l'utilisation de masques buccaux durant l'épidémie de COVID-19 en Belgique.

<https://www.facebook.com/notes/spf-sant%C3%A9-publique-s%C3%A9curit%C3%A9-de-la-cha%C3%AEne-alimentaire-et-environnement/masques-buccaux-des-citoyens-responsables/2789861257736297/>